PRESENTATION FEBA



25 Septembre 2026

BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

PRESENTATION DE L'EQUIPE PRO DE L'AGENCE D'ARCACHON



Classification : Internal

PRESENTATION AURELIE DOUBLET



Coordonnées

AURELIE DOUBLET, Directrice d'agence

aurelie.doublet@bnpparibas.com

05 57 52 72 62
06 65 88 17 02

Classification : Internal

PRESENTATION AURELIE HERRERO



Coordonnées

AURELIE HERRERO , Chargée d'affaires professionnels

aurelie.herrero@bnpparibas.com

05 58 85 43 15
07 61 75 30 80

Classification : Internal

PRESENTATION MAGALI CRANSAC



Coordonnées

Magali CRANSAC, Chargée d'affaires professionnels

magali.cransac@bnpparibas.com

05 57 52 73 81
07 86 68 61 22

Classification : Internal

QUIZ – QUEL EST VOTRE PROFIL D'ENTREPRENEURE ?

Choisissez la réponse qui vous ressemble le plus et notez la lettre correspondante.

À la fin, comptez vos A, B, C et D pour découvrir votre profil !

Classification : Internal

QUIZ – QUEL EST VOTRE PROFIL D'ENTREPRENEURE ?

1. Votre entreprise entre dans une nouvelle phase de croissance. Votre premier réflexe ?

A. Je construis un plan précis… avec 14 onglets Excel.
B. Je regarde comment financer tout ça sans vendre un rein.
C. J'appelle mon réseau : « J'ai une petite question… » qui dure 45 minutes.
D. Je fonce et je réfléchirai aux détails… en courant.

2. Face à une décision financière importante, vous…

A. Analysez les chiffres sous tous les angles.
B. Cherchez la meilleure solution de financement.
C. Demandez conseil à trois personnes… puis faites une quatrième visio pour départager les trois.
D. Faites confiance à votre instinct. Et à un café très serré.

3. Votre trésorerie devient plus tendue que prévu. Que faites-vous ?

A. Je reprends immédiatement mes prévisions.
B. Je cherche une solution de financement adaptée.
C. J'appelle mon banquier avec un très enthousiaste : « Bonjour, j'aurais une petite question… »
D. Je trouve immédiatement une nouvelle idée pour générer du chiffre d'affaires.

4. Quel objectif vous motive le plus ?

A. Construire une entreprise solide et structurée.
B. Faire grandir mon entreprise… et pourquoi pas beaucoup.
C. Développer un réseau de personnes avec qui partager les réussites et les galères.
D. Transformer une idée un peu folle en vraie entreprise.

5. Votre rapport aux chiffres ?

A. On se voit tous les matins.
B. Je les regarde surtout quand ils parlent de croissance.
C. Je préfère quand quelqu'un me les traduit en français.
D. Je connais mon chiffre d'affaires. Pour le reste… surprise !

Classification : Internal

QUIZ – QUEL EST VOTRE PROFIL D'ENTREPRENEURE ?

6. Pour développer votre activité, vous privilégiez…

A. La stratégie et la planification.
B. L'investissement et les bons leviers financiers.
C. Les partenariats et le réseau.
D. Le fameux « On teste et on verra bien ».

7. On vous propose une opportunité inattendue…

A. « Très intéressant. Envoyez-moi le dossier. »
B. « Quel est le ROI ? »
C. « Je connais justement quelqu'un qui connaît quelqu'un… »
D. « Quand est-ce qu'on commence ? »

8. Votre plus grande force entrepreneuriale ?

A. Anticiper. J'ai déjà prévu le plan B du plan B.
B. Ambitionner. Petit projet deviendra grand.
C. Fédérer. Je peux créer un groupe WhatsApp pour tout.
D. Oser. Mon mantra : « Au pire, ça fera une anecdote. »

9. Si vous pouviez avoir un accompagnement personnalisé demain, vous choisiriez…

A. Un accompagnement stratégique pour mettre de l'ordre dans mes 27 idées.
B. Un conseil financier pour faire travailler mes euros aussi dur que moi.
C. Un réseau de femmes entrepreneures pour ne plus jamais dire : « Je suis la seule à vivre ça ! »
D. Un coup de boost pour passer de « il faudrait que… » à « c'est fait ! ».

10. La phrase qui vous correspond le mieux ?

A. « Je construis pour durer. Et j'ai même un plan B. »
B. « J'ai une ambition. Maintenant, trouvons les moyens de la financer. »
C. « Seule, on avance. Ensemble, on va boire un café et on trouve une solution. »
D. « Je ne sais pas encore comment, mais je vais le faire. »

Classification : Internal

QUIZ – QUEL EST VOTRE PROFIL D'ENTREPRENEURE ?

Les résultats

🧭 Majorité de A — LA STRATÈGE
Vous aimez comprendre, anticiper et structurer.
Vous avez probablement un tableau de bord pour votre tableau de bord.
Votre devise : « Rien n'est laissé au hasard. Enfin… presque rien. »
Votre besoin clé : visibilité, pilotage et anticipation.

🚀 Majorité de B — L'AMBITIEUSE
Vous voyez grand et vous cherchez les moyens de transformer vos ambitions en croissance concrète.
Votre devise : « Si on peut le faire, pourquoi ne pas le faire en grand ? »
Votre besoin clé : financement, investissement et accompagnement de la croissance.

🤝 Majorité de C — LA FÉDÉRATRICE
Vous savez que les meilleures idées naissent souvent autour d'un café — et que le bon contact peut parfois débloquer une situation.
Votre devise : « Mon réseau ? C'est mon deuxième cerveau. »
Votre besoin clé : réseau, partenaires, communauté et accompagnement.

⚡ Majorité de D — L'AUDACIEUSE
Vous aimez passer à l'action, tester, apprendre et saisir les opportunités.
Votre devise : « On verra bien. Mais on y va ! »
Votre besoin clé : réactivité, financement des projets et accompagnement pour accélérer.

Classification : Internal

NOTRE PERIMETRE D'INTERVENTION

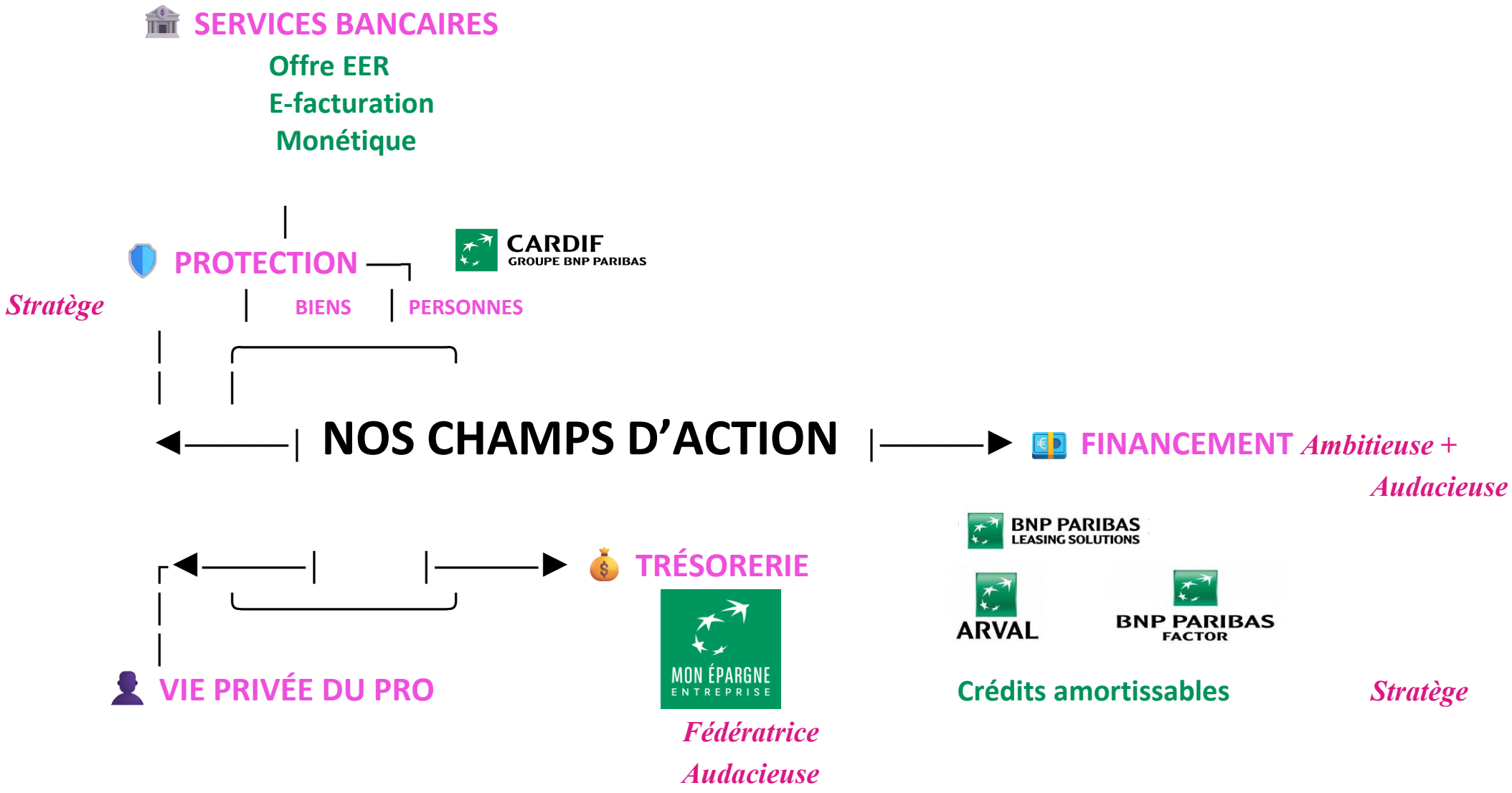

Classification : Internal

LA FACTURATION ELECTRONIQUE

La **facturation électronique** (ou e-facture) désigne l'émission, la transmission et la réception de factures dans un **format électronique** structuré, exploitable automatiquement par les systèmes comptables. Un simple PDF envoyé par e-mail ne sera plus accepté comme facture conforme à partir de septembre 2026.

Les formats autorisés par la DGFiP :

Factur-X : format hybride franco-allemand (PDF lisible + XML structuré). Idéal pour une transition progressive.
UBL 2.1 : standard international, adopté dans toute l'Europe.
CII : standard XML de l'ONU, compatible avec les échanges internationaux.

Différence entre facturation électronique et facture dématérialisée
Une facture dématérialisée est un document papier converti en numérique (scan, PDF). Une **facture électronique** conforme est créée nativement dans un format structuré, exploitable sans saisie manuelle. Seule la seconde sera légalement valide à partir de 2026.

E-facturation et e-reporting : quelle différence ?

E-facturation : transactions B2B entre assujettis à la TVA établis en France. Les factures transitent via une **Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP) agréée.**
E-reporting : transactions B2C et internationales. Seules les **données de TVA** sont transmises à la DGFiP, sans transit de la facture.

Qui est concerné ?

La réforme concerne **toutes les entreprises assujetties à la TVA** : artisans, commerçants, professions libérales de santé , professions libérales réglementées , micro-entrepreneurs, TPE, PME, ETI et grandes entreprises.

Cas particulier : les micro-entrepreneurs en **franchise en base de TVA** sont dispensés d'émettre, mais ont l'obligation de recevoir les factures de leurs fournisseurs dès septembre 2026.

Classification : Internal

LA FACTURATION ELECTRONIQUE

Les avantages pour vous et votre entreprise

- Un gain de temps et d'efficacité opérationnelle
- Gestion simplifiée et centralisée de vos flux de factures avec le zéro papier.
- Automatisation comptable : les données structurées sont directement intégrées dans votre logiciel sans ressaisie
- Gain de temps sur les relances et le recouvrement grâce au suivi en temps réel du statut de chaque facture
- Une meilleure visibilité sur votre trésorerie
La gestion de trésorerie est un enjeu clé pour les professionnels. La facturation électronique offre une **vision optimisée de vos flux entrants et sortants** grâce à la traçabilité en temps réel de chaque facture émise ou reçue.
Réduction des risques d'erreur et de fraude
Les formats structurés (Factur-X, UBL) éliminent les erreurs de saisie manuelle. L'archivage obligatoire sur une plateforme agréée garantit **l'intégrité et l'authenticité** de chaque document, conformément aux exigences de la piste d'audit fiable.

Comment BNP Paribas vous accompagne
En choisissant notre **plateforme e-Facture MBA agréée par l'État,** vous bénéficiez d'une solution clé en main adaptée à votre activité, quel que soit votre profil.
Transmission & réception conformes
Émission et réception de vos factures dans les formats réglementaires (Factur-X, UBL, CII), avec routage automatique via l'annuaire DGFiP.
Archivage 10 ans garanti
Conservation sécurisée de vos factures dans un format légalement conforme, sans action de votre part.
E-reporting TVA automatisé
Transmission automatique des données fiscales à la DGFiP — aucune saisie manuelle, aucun risque d'oubli.
Paiement & encaissement intégrés
Émettez, relancez et encaissez vos factures directement depuis votre Espace Client BNP Paribas.
Solution adaptée à tous les profils : créateurs d'entreprise , professions libérales de santé , professions libérales réglementées , commerçants.
Connectée à votre compte professionnel et à vos solutions d'encaissement.

Classification : Internal

LA FACTURATION ELECTRONIQUE

Le rôle des plateformes agréées (PA / PDP)

Pour être conforme, votre entreprise doit s'inscrire auprès d'une **Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP),** agréée par la DGFiP. Ces plateformes assurent la transmission sécurisée des factures entre émetteurs et récepteurs, leur archivage légal, ainsi que la transmission des données de TVA à l'administration.
Votre entreprise doit également **s'enregistrer dans l'annuaire centralisé de la DGFiP,** afin que vos fournisseurs et clients sachent via quelle plateforme vous adresser vos factures.

Les mentions obligatoires sur une facture électronique

En plus des mentions légales classiques, les factures électroniques émises à partir de 2026 devront comporter de nouvelles informations obligatoires :
Le **numéro SIREN** du client (en plus du numéro de TVA intracommunautaire)
L' **adresse de livraison** des biens (si différente de l'adresse de facturation)
La **nature de l'opération:** livraison de biens, prestation de services ou opération mixte
L' **option de paiement de la TVA sur les débits** pour les prestations de services

Vos obligations concrètes

S'enregistrer auprès d'une plateforme agrée (PDP)
Votre entreprise doit s'inscrire auprès d'une **PDP agréée par la DGFiP** et s'enregistrer dans l'annuaire centralisé. **Cette étape est obligatoire avant le 1er septembre 2026** — sans inscription, vos factures ne sont pas routées.

Classification : Internal

LA FACTURATION ELECTRONIQUE

Le cycle de vie d'une facture

La facture électronique évolue en temps réel dans votre Plateforme Agréée — ce qui vous permet de piloter encaissements et relances sans effort :

1

Réceptionnée

La facture est arrivée dans le système, enregistrée en attente de traitement. Aucune action comptable n'a encore été effectuée.

2

En cours de traitement

Vérification des données, rapprochement avec le bon de commande ou le service fait, validation interne en cours

3

Contestée

Un désaccord est signalé (montant, quantité, TVA...). Le fournisseur est contacté pour correction. Statut réversible.

4

Rejetée

Erreur majeure irrémédiable, doublon, prestation non rendue... Statut irréversible entraînant l'annulation comptable.

Classification : Internal

LA FACTURATION ELECTRONIQUE

Sanctions en cas de non-respect de la réforme

Sanctions pour défaut d'émission

En cas de non-émission d'une facture dans le format électronique requis, une **amende de 50 € par facture** est prévue, plafonnée à **15 000 € par an** (article 1737-III du CGI — Légifrance). Cette sanction s'applique dès que votre entreprise est soumise à l'obligation d'émission.

Sanction pour défaut de transmission des données (E-reporting)

Le défaut de transmission des données d'e-reporting à la DGFiP est également sanctionné : **250 € par transmission manquante,** dans la limite de **15 000 € par an** (article 1788-D du CGI — Légifrance). Il est donc crucial de ne pas négliger cette obligation parallèle à l'e-facturation.

Classification : Internal

DES QUESTIONS AVANT LA CONCLUSION ?



Classification : Internal